



## DÉCISION N°010/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 Portant attribution d'une Lettre-Commande

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté N°000214/A/MINDEVEL DU 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant Accord de gré à gré N° 03016-24/I./MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 21 juin 2024,
- Vu le rapport d'analyse et la conclusion générale signé du Secrétaire et du président de la commission,

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup>: pour les d'aménagement des voies d'accès de l'aire de repos de Koundou dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
Accord de gré à gré N° 03016-24/I./MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 21 juin 2024,	EBERG SARL	146 695 651	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



### Ampliations:

- PREFET / NM / Akga
- ARMP / CE
- DDMAP/NM/ Akga
- DDMINDEVEL/NM
- DDTP
- CIPM-MG / Mengang
- AFFICHAGE
- Archives / Chrono